



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS du Bureau métropolitain de Dijon métropole

Séance du jeudi 18 juin 2026

Président : Monsieur REBSAMEN

Secrétaire de séance : Madame JUILLARD-RANDRIAN

Convocation envoyée le 12 juin 2026

Nombre de membres du Bureau métropolitain : 41
Nombre de membres en exercice : 41

Nombre de présents participant au vote : 35
Nombre de procurations : 5

Membres présents :

Monsieur François REBSAMEN	Madame Lydie PFANDER-MENY	Madame Catherine MINAUX
Madame Nathalie KOENDERS	Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN	Monsieur Jean-Michel VERPILLOT
Monsieur Thierry FALCONNET		Monsieur Régis PETITBOULANGER
Madame Céline TONOT	Monsieur Patrice CHATEAU	Monsieur Lionel SANCHEZ
Madame Isabelle PASTEUR	Monsieur Nicolas SCHOUTITH	Madame Nathalie BERTILLON
Monsieur Frédéric GOULIER	Monsieur François SARRON-PILLOT	Madame Dominique BEGIN-CLAUDET
Madame Catherine PETITJEAN	Madame Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	Monsieur Jacques CARRELET DE LOISY
Monsieur Guillaume RUET	Monsieur Christophe AVENA	Monsieur Jean-Marc BOURGEON
Madame Françoise TENENBAUM	Monsieur Hamid EL HASSOUNI	Madame Catherine PAGEAUX
Monsieur Philippe LEMANCEAU	Monsieur Laurent GOBET	Monsieur Didier RELOT
Madame Monique BAYARD	Madame Karine HUON-SAVINA	Monsieur Alexandre HEDDAR
Monsieur Benoît BORDAT	Monsieur Léo LACHAMBRE	Monsieur Adrien GUENE

Membres absents :

Monsieur Ludovic GAFFET	Monsieur Antoine HOAREAU pouvoir à Madame Karine HUON-SAVINA
	Monsieur François DESEILLE pouvoir à Madame Marie-Hélène JUILLARD-RANDRIAN
	Madame Nadjoua BELHADEF pouvoir à Monsieur Hamid EL HASSOUNI
	Madame Dominique MARTIN-GENDRE pouvoir à Monsieur Philippe LEMANCEAU
	Madame Agnès BILLIET pouvoir à Monsieur Didier RELOT

OBJET : DEPLACEMENTS, MOBILITES ET ESPACE PUBLIC

Fontaine-lès-Dijon - 4 rue de la Grande Fin - Acquisition d'une emprise foncière

Par arrêté du 18 septembre 2024, la SCCV Vendôme a été autorisée à construire un ensemble immobilier situé 4 rue de la Grande Fin à Fontaine-lès-Dijon.

La construction achevée, il s'avère que l'acquisition d'une petite emprise foncière de 9 m² permettra d'améliorer la sécurité du trottoir, favorisera l'exploitation et l'entretien futur de cet espace ainsi qu'améliorera la bonne gestion des eaux pluviales.

Il est proposé d'acquérir une emprise foncière située 4 rue de la Grande Fin à Fontaine-lès-Dijon, cadastrée section BB n°198p, d'une superficie de 9 m², moyennant la somme d'un euro symbolique.

Il est précisé que les frais nécessaires à la réalisation de cette acquisition sont entièrement pris en charge par le vendeur.

**Le Bureau,
après en avoir délibéré, décide :**

- **d'acquérir** sur la SCCV Vendôme – 4 avenue Jean Bertin – 21000 DIJON, une emprise foncière située 4 rue de la Grande Fin à Fontaine-lès-Dijon, cadastrée section BB n°198p, d'une superficie de 9 m² ;
- **de dire** qu'il sera procédé à cette acquisition par acte notarié et moyennant la somme de 1 € symbolique ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer, au nom de Dijon métropole, tous actes et documents à intervenir pour l'application de ces décisions.

SCRUTIN	POUR : 40	ABSTENTION : 0
	CONTRE : 0	NE SE PRONONCE PAS : 0
	DONT 5 PROCURATION(S)	